

1er septembre 2020

Madame, Monsieur,

Voici quelques informations sur le fonctionnement de l'école.

#### Accueil des élèves :

- Les horaires des cours sont, depuis la mise en place au printemps du protocole Covid-19 : **9h00 – 11h30 le matin** et **13h00 – 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis**.
- L'école ouvre ses portes 10 minutes avant les cours (à **8h50** et **12h50**). Avant cette limite votre enfant ne sera pas accepté dans l'enceinte de l'école.
- La fréquentation scolaire est obligatoire. En cas d'absence, **vous devez impérativement prévenir l'école avant le début des cours (entre 8h et 9h) par téléphone** au 04 73 72 00 53 ou par un mot dans le cahier de liaison les jours précédents.

#### Enseignants :

- Mme Christelle Faron-Bonvallet, classe **TPS-PS-MS-GS**
- Mme Juliette Pastural, classe **CM1-CM2**
- M.Thierry Pagnier, Directeur, classe **CP**
  
- Dans le cadre du RPI, les élèves de **CE1-CE2** sont scolarisés à l'école de Fournols, enseignante Mme Manon Touzet.

#### Fournitures :

- L'achat de toutes les fournitures scolaires est fait par l'école, reste à votre charge la fourniture du **cartable**, d'une **trousse** (CM1-CM2), d'une paire de **pantoufles**, de **3 boîtes de mouchoirs**, d'un **cabas** marqué au nom de votre enfant (pour transporter les cahiers en fin de périodes), d'un petit **chiffon** pour l'ardoise (du CP au CM2), d'un **sac de vêtements de rechange** (maternelles), d'un **gobelet** au nom de l'enfant et d'une **serviette** en tissu pour la cantine (concerne les enfants de maternelle et de CP qui n'en ont pas encore fourni) .

- Nous vous demandons aussi une **attestation d'assurance** pour l'année scolaire 2020-2021 « **responsabilité civile et individuelle corporelle/accident** ».
- Les élèves du RPI, de la GS au CE2 vont aller à la **piscine**, les jeudis après-midi, du 10 septembre au 15 octobre et du 5 au 12 novembre (au total, 8 semaines). Il faudra prévoir un **maillot de bain**, un **bonnet de bain**, une **serviette** et un petit **sac** pour les affaires mouillées, ainsi qu'un **goûter**.

#### Le cahier de liaison :

- Il sera l'outil privilégié de communication entre l'école et la famille. Vous voudrez bien **le consulter fréquemment et signer chaque information** pour nous indiquer que vous en avez pris connaissance.

#### Pour joindre l'école :

- Adresse : Route des Granges, 63630 St-Germain-l'Herm  
Tél. 04 73 72 00 53  
Courriel : [ecole.st-germain-lherm.63@ac-clermont.fr](mailto:ecole.st-germain-lherm.63@ac-clermont.fr)  
Blog : [ecolesaintgermainlherm.fr](http://ecolesaintgermainlherm.fr)

#### Goûter :

- Les goûters "conséquents" pour les élèves des écoles sont fermement **déconseillés** par l'administration de l'Education nationale pour des raisons de diététique. Vous pouvez néanmoins si vous le souhaitez donner un goûter à votre enfant, il le mangera à la récréation du matin.
- Pour les enfants de la classe de Mme Faron-Bonvallet, une collation est prise en commun comme l'année passée : un verre de jus de fruits à 10h20 au moment de la récréation. **Nous vous demandons donc de bien vouloir participer à ce fonctionnement en apportant à l'école l'équivalent de 2 litres de jus de fruit au début de chaque mois**. Mme Sylvie Courtine, ATSEM, est chargée de s'occuper du stock.

### Temps périscolaires :

- Cantine, garderie, temps périscolaire : pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à la mairie (04-73-72-00-56).

### Calendrier des vacances :

- **Toussaint** 17 octobre / 1<sup>er</sup> novembre
- **Noël** 19 décembre / 3 janvier
- **Hiver** 6 février / 21 février
- **Printemps** 10 avril / 25 mai
- **Pont de l'Ascension** pas classe le 14 mai
- **Eté** 7 juillet

### Informations diverses :

- Il vous est recommandé de **marquer les affaires** de votre enfant.
- Aucun médicament ne peut être pris à l'école. En cas de **maladie nécessitant un traitement, un P.A.I. (projet d'accueil individualisé) doit être mis en place.**
- Pour les activités facultatives organisées par l'école, votre enfant doit être assuré en **responsabilité civile et Individuelle accident.** Pensez à nous faire passer une **attestation d'assurance.** Merci de compléter la **fiche de renseignements** jaune ci-jointe et de la rendre dans les plus brefs délais.
- L'élection des **représentants des parents d'élèves** au Conseil d'école va avoir lieu prochainement.
- COVID-19 : le dernier **protocole sanitaire à respecter** est disponible sur le blog de l'école.

Des **réunions de rentrée** devraient être organisées dans chaque classe prochainement. Les enseignants se tiendront à votre disposition, tout au long de l'année, sur rendez-vous, pour vous recevoir et parler de la scolarité de votre enfant.

Cordialement.

Les enseignants